

44 L'Organisation hydrographique internationale

Le Bureau hydrographique international fut créé à la suite de conférences internationales qui avaient les objectifs suivants :

Examiner l'opportunité pour toutes les nations maritimes, d'adopter des méthodes semblables pour la préparation, l'établissement et la publication des cartes marines et des documents nautiques; publier ces documents sous la forme la plus appropriée et facilement accessible; d'instituer un système d'échange réciproque et rapide d'informations hydrographiques entre tous les pays, et faire en sorte que les experts hydrographes du monde entier aient la possibilité de se rencontrer pour se consulter et discuter des questions hydrographiques d'intérêt général.

Présentement des statuts déterminés démontrent clairement les objectifs du Bureau, cependant, ceux des conférences antérieures s'appliquent encore généralement.

Quatre conférences internationales eurent lieu; la première fut la Conférence internationale maritime de Washington en 1889; la deuxième et la troisième furent les Congrès internationaux sur la navigation qui eurent lieu à St-Petersburg en 1908 et 1912; et la quatrième fut la première Conférence hydrographique internationale sous l'égide de la Grande Bretagne et de la France qui eut lieu à Londres en 1919.

Le Bureau hydrographique international commença à fonctionner en 1921 avec la participation de 19 États-membres. Depuis, le nombre de ses membres s'est accru et compte maintenant quatre-vingt-un États-membres.

La Principauté de Monaco fut choisie comme siège du Bureau; d'une part à cause de sa situation centrale, mais d'autre part à cause de l'offre généreuse du Prince Albert 1^{er} de Monaco, (lequel était profondément intéressé par l'océanographie), de mettre à la disposition du Bureau les locaux nécessaires à son fonctionnement. Le Prince Souverain actuellement régnant, S.A.S. Albert II, a gracieusement accordé la même faveur au Bureau sans limitation de durée.

Le Bureau est dirigé par un Comité composé de trois directeurs qui doivent obligatoirement être de nationalités différentes élus pour un terme de 5 ans. Présentement, les directeurs sont: Robert Ward (Australie) (Président), Mustafa Iptes (Turquie), et Gilles Bessero (France).

L'OHI conserve un caractère strictement apolitique et ne travaille que pour le bien des navigateurs de toutes les nations. Elle ne fait pas valoir les règles ou règlements, mais établit plutôt les standards hydrographiques qui ont été convenus par les États-membres. Alors, il est à espérer d'obtenir, en autant que possible, l'uniformisation des cartes et documents nautiques produits par les Bureaux hydrographiques du monde.

Afin que ce travail soit révisé et développé, des conférences régulières sont tenues à intervalles de cinq ans. Sont présents à ces conférences, des délégués de chaque État-membre, des observateurs d'organisation scientifique internationale ainsi que des non-membres.

À la 9^{ème} Conférence hydrographique internationale à Monaco en mai 1967, une convention a été adoptée en vue d'établir le Bureau comme une organisation intergouvernementale. Cette convention est entrée en vigueur le 22 septembre 1970, la date à laquelle le nouveau titre d'Organisation hydrographique internationale est devenu officiel. La dénomination de Bureau hydrographique international désigne seulement le siège de l'Organisation. La prochaine conférence internationale hydrographique aura lieu en 2017 à Monaco.

Visitez le site Internet de l'Organisation hydrographique internationale à <http://www.iho.int/>

Autorité : Service hydrographique du Canada (SHC)